

Séance ordinaire du 8 mars 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce huitième jour du mois de mars deux mille vingt et un à dix-huit heures huit, par visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-01-46

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 mars 2021, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Développement économique et promotion

Avenant à la convention de bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. relative à l'agrandissement du Centre des congrès et d'exposition de Lévis
Document d'aide à la décision DEV-2021-055 »

« Services administratifs

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés et employées de l'ex-Ville de Lévis (21 190)
Document d'aide à la décision DSA-2021-015 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-47

Journée internationale des femmes

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De souligner la *Journée internationale des femmes* et s'engager à poursuivre notre travail au quotidien afin de contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-48

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Les questions soumises par onze personnes, par le biais du formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville, ont été lues par la greffière et le maire y a répondu.

CV-2021-01-49

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 22 février 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-50

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 16, 22 et 23 février 2021

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 16, 22 et 23 février 2021 est déposé.

CV-2021-01-51

Condoléances aux membres de la famille et aux proches de monsieur Maurice Tanguay

ATTENDU QUE monsieur Maurice Tanguay, président fondateur d'Ameublement Tanguay à Lévis en 1961 est la plus grande chaîne de magasins d'ameublement au Québec;

ATTENDU QUE monsieur Tanguay a consacré de nombreuses années de sa vie au bien-être de la collectivité en appuyant plusieurs causes humanitaires et en mettant sur pied en 1991 la Fondation Maurice Tanguay, afin de veiller à la qualité de vie des enfants handicapés, malades ou défavorisés;

ATTENDU QUE monsieur Tanguay a contribué à valoriser la pratique du sport et le dépassement de soi chez les jeunes par sa longue implication dans le monde du hockey junior au Québec, mais aussi du football universitaire;

ATTENDU QUE monsieur Tanguay a reçu, tout au long de sa brillante carrière, plusieurs honneurs et distinctions. Il a été nommé membre de

l'Académie des Grands Québécois en 1995, membre de l'Ordre du Canada en 2002 et officier de l'Ordre national du Québec en 2012, en plus de l'obtention d'un doctorat honoris causa en sciences de l'administration de l'Université Laval, et d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Rimouski reçus en 2009;

ATTENDU QUE monsieur Tanguay s'est personnellement engagé dans différents événements caritatifs régionaux ainsi que dans des causes qui lui tenaient à cœur, comme l'Atelier occupationnel Rive-Sud, l'Hôtel-Dieu de Lévis, le Grand Village, le Festivent ou le campus de Lévis de l'Université du Québec à Rimouski, pour ne nommer que ceux-ci;

ATTENDU QUE la Ville de Lévis a décerné le titre de citoyen d'honneur à monsieur Maurice Tanguay en 2017 pour son dévouement et son engagement, source d'inspiration pour la communauté d'affaires, pour l'ensemble de la population lévisienne et du Québec tout entier;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

D'offrir aux membres de la famille et aux proches de monsieur Maurice Tanguay les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-52

Modification du Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision DG-2021-003-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter le texte proposé pour le Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DG-2021-003-R-1, et de décréter que ces modifications entrent en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-53

Modification de la résolution CV-2017-10-89 « Création du comité des finances de la Ville, désignations de membres du conseil de la Ville à ce comité et modification de la résolution CV-2017-09-49 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » »

[Document d'aide à la décision DG-2021-005](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De modifier la résolution CV-2017-10-89 « Création du comité des finances de la Ville, désignations de membres du conseil de la Ville à ce comité et modification de la résolution CV-2017-09-49 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » », par le remplacement de l'alinéa relatif au « Secrétaire », par le suivant :

« **Secrétaire**

Le trésorier agit à titre de secrétaire du comité. Il prépare les ordres du jour, donne les avis de convocation des séances, rédige les procès-verbaux des séances et s'acquitte de la correspondance.

En cas de vacance dans la charge de trésorier, ou d'absence, l'assistant-trésorier assume cette fonction. »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-54

Affectation de la réserve financière des cours d'eau

[Document d'aide à la décision ENV-2021-005](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'affecter un montant maximal de 292 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2021-005, et ce, pour financer les dépenses relatives aux travaux à effectuer sur les cours d'eau.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-55

Entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale et à l'autorisation de travaux sur le lot 2 156 393 du cadastre du Québec à intervenir avec madame Isabelle Martineau (2302, chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision ENV-2021-009](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

De conclure l'entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale et à l'autorisation de travaux sur le lot 2 156 393 du cadastre du Québec à intervenir avec madame Isabelle Martineau, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2021-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette entente et à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-56

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance

[Document d'aide à la décision INF-2021-004](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'affecter un montant de 130 000 \$ provenant de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2021-004, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés à la suite d'un sinistre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-57

Adoption de la *Politique de reconnaissance des organismes*

[Document d'aide à la décision DVC-2021-004](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'adopter la *Politique de reconnaissance des organismes*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-2021-004, et décréter son entrée en vigueur à la date de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-58

Adoption du bilan du plan d'action 2019-2020 de la Ville à l'égard des personnes handicapées

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-001](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'adopter le bilan du plan d'action 2019-2020 de la Ville à l'égard des personnes handicapées, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-001.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-59

Composition d'un comité *ad hoc* pour le choix de l'œuvre d'art public dans le cadre du projet d'aménagement du parc de l'Anse-Benson

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-004](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'approuver la liste des membres proposée et de mandater le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau à titre de représentante des usagères et usagers de la Ville au sein du comité *ad hoc* pour la sélection d'une œuvre d'art public dans le cadre du projet d'aménagement du parc de l'Anse-Benson.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-60

Crédits additionnels relatifs à des revenus reportés de l'entente de développement culturel 2018-2020

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-005](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'accorder les crédits additionnels de 128 073 \$ aux postes de dépenses de l'entente de développement culturel 2018-2020, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2021-005, ce montant correspondant aux revenus reportés en 2021 de la subvention provenant du ministère de la Culture et des Communications.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-61

Demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-006](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'accorder les crédits additionnels au montant de 214\$ au poste indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2021-006.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-62

Adhésion à la *Charte Aliments pour tous!*

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-010](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'adhérer à la *Charte Aliments pour tous!*, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-010, et d'autoriser le maire à signer numériquement cette charte au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-63

Renouvellement du mandat des représentantes et représentants de la Ville au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-004](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De renouveler le mandat des personnes suivantes à titre de représentantes et représentants de la Ville au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation :

- Madame Amélie Landry, membre du conseil de la Ville;
- Madame Fleur Paradis, membre du conseil de la Ville;
- Madame Martine Vien, à titre de représentante des citoyennes et citoyens.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-64

Reddition de compte de la zone d'intervention spéciale et des contraventions détectées pour l'année 2020

[Document d'aide à la décision URBA-SPI-2021-001](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'adopter la reddition de compte de la zone d'intervention spéciale et des contraventions détectées pour l'année 2020, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-SPI-2021-001.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-65

Abandon du processus d'adoption du Règlement RV-2020-20-82 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (agrandissement d'une sablière existante dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-032](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'abandonner le processus d'adoption du Règlement RV-2020-20-82 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, qui a débuté par l'adoption du Projet de règlement par la résolution CV-2020-08-38.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-66

Renonciation partielle au bénéfice d'une servitude de passage et de stationnement sur une partie des lots 6 141 148 et 5 559 973 du cadastre du Québec (5620, rue J.-B.-Michaud)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-001](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'autoriser la construction d'un bâtiment sur une partie du lot 6 141 148 du cadastre du Québec, soit sur la parcelle 1 du plan préparé monsieur Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13 201 de ses minutes, daté du 17 avril 2017, conformément à la clause 2.1.3.3 de l'acte de servitude publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis le 6 octobre 2017, sous le numéro 23 417 332.

De renoncer partiellement au bénéfice de la servitude de passage et de stationnement établie aux termes d'un acte publié au Registre foncier du Québec le 6 octobre 2017, sous le numéro 23 417 332, uniquement à l'égard des parcelles 1 et 3, identifiées au plan de monsieur Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13 201 de ces minutes, lesquelles parcelles correspondent à une partie des lots 5 559 973 et 6 141 148 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire de ces parties de lots et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-67

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision DEV-2021-039](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'affecter un montant de 50 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2021-039, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-68

Dépôt des listes de contrats au 13 octobre 2020

[Document d'aide à la décision APP-2021-012](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 13 octobre 2020, sont déposées, à

titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 13 octobre 2020 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 13 octobre 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} octobre au 13 octobre 2020, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

CV-2021-01-69

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en matière de gestion des risques et de gestion du portefeuille d'assurance de dommages de la Ville et du portefeuille d'assurance de dommages des organismes bénévoles

[Document d'aide à la décision APP-2021-027](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en matière de gestion des risques et de gestion du portefeuille d'assurance de dommages de la Ville (lot 1) (appel d'offres 2020-55-123), à Raymond Chabot gestion des risques et assurances inc., société affiliée de Raymond Chabot Grant Thornton et cie, s.e.n.c.r.l., pour une dépense estimée à 212 420 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-70

Attribution du contrat pour la fourniture du service de soudeuses ou soudeurs pour l'incinérateur

[Document d'aide à la décision APP-2021-029](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour la fourniture du service de soudeuses ou soudeurs pour l'incinérateur (appel d'offres 2021-50-06), à Construction caminus inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 195 845 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de quatre ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-71

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-03 modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DG-2021-001](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-03 modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DG-2021-001.

Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 5 000 000 \$ à 10 000 000 \$.

CV-2021-01-72

Avenant à la convention de bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. relative à l'agrandissement du Centre des congrès et d'exposition de Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2021-055](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

De conclure l'avenant à la convention de bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. relative à l'agrandissement du Centre des congrès et d'expositions de Lévis, lequel avenant prévoit la prolongation de la location du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2023, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-055, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-73

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés et employées de l'ex-Ville de Lévis (21 190)

[Document d'aide à la décision DSA-2021-015](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De renouveler la désignation de monsieur Christian Tanguay au titre de représentant de l'employeur au sein du comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190) pour un mandat de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-74

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2021-01-75

Félicitations à Postes Canada

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Postes Canada pour le projet *Un mot Un moment* afin d'inciter les Canadiens et Canadiennes à donner des nouvelles à des proches, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-01-76

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

À 19 heures 20, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
